

Madame la sénatrice-maire,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

Merci, très chère Karine, de ces mots.

Ami(e)s de Saint-Pierre et Miquelon, merci à tous pour votre accueil si chaleureux. Et dans mon esprit, ce mot (« cha-leu-reux ») prend à cet instant tout son sens et même un peu plus. Cela va bientôt faire 24 heures que j'ai foulé le sol de votre archipel et j'ai pu, comme le souhaitais, éprouver la rudesse du climat qui est le vôtre.

Je le souhaitais car, comme j'ai eu à le dire un jour à la tribune de l'Assemblée nationale en m'adressant à votre députée Annick Girardin, et comme je l'ai répété il y a quelques semaines lors de mes vœux au ministère des Outre-mer, j'ai tenu à venir à votre rencontre au cœur de l'hiver, au moment que l'on dit le plus redoutable, pour éprouver ce qu'est votre vie, ici, à Saint-Pierre et Miquelon.

Comme je l'espérais, c'est votre accueil depuis hier qui réchauffe le cœur de l'insulaire que je suis, il est vrai plus habitué à des températures tropicales mais qui n'oublie pas que votre archipel et le mien baignent dans le même océan.

Je tenais aussi à aller à votre rencontre sans attendre, moins de neuf mois après mon arrivée au ministère des Outre-mer, je voulais vous dire que je n'ignore rien des attentes de ce territoire, ni rien des attentes de ses habitants.

Ce sont, certes, des mots que vous avez dû entendre, par le passé. Je prends néanmoins le risque de vous les dire les yeux dans les yeux, avec le souci d'allier la parole aux actes et de concrétiser ici, sans attendre, la promesse de ce gouvernement : **le retour de l'Etat dans les outre-mer et le retour des outre-mer au cœur de la République.**

Saint-Pierre et Miquelon, je le dis comme je le ressens, est en quête d'un nouveau souffle, d'un nouvel élan, qu'il nous appartient de concrétiser ensemble.

Il y a ici des potentiels à exploiter. Le gouvernement est prêt à les aider.

Il y a ici des envies d'entreprendre. Le gouvernement est prêt à les encourager.

Il y a ici des volontés politiques qui s'expriment, qui proposent et agissent. Le gouvernement est prêt à les accompagner.

Au cours de cette journée parmi vous, j'ai écouté vos projets.

Ceux portés par vos parlementaires, Karine Claireaux et Annick Girardin, dont je peux témoigner avec quelle constance et quelle implication elles font entendre chaque jour la voix des outre-mer et en particulier celle de Saint-Pierre et Miquelon. Leur ténacité, leur ardeur à défendre leur territoire au sein de la République forcent le respect.

Ceux aussi portés par le Conseil territorial et son président, Stéphane Artano, en vertu des compétences qui sont les siennes et du rôle d'impulsion du développement économique qu'il lui appartient de jouer.

Ceux, enfin, portés par les chefs d'entreprise et par l'ensemble des citoyens qui s'investissent pour leur archipel.

La mer est au cœur d'un grand nombre de ces projets. Quand je dis la mer, je la considère au sens large.

Bien sûr, il y a la pêche. Cette activité historique de l'archipel. Au fondement de sa richesse mais aussi à la source de tant de souffrances. Je sais votre passé chargé de drames, de naufrages, qui ici sans doute plus qu'ailleurs ont marqué la mémoire collective. Je sais aussi que cette identité, forgée dans des luttes au quotidien, vous y êtes attachés, vous souhaitez la préserver.

Bien sûr le temps de la grande pêche est derrière nous. Mais pour autant, je vous le dis, car j'en suis convaincu : **la pêche n'est pas morte.**

Le soutien de l'État était très attendu. J'ai souhaité donner des signes forts dès ma prise de fonction. J'ai débloqué cet été une aide d'1 M€ dédiée à l'achat d'équipements prioritaires.

En venant ici, à la fin de son mandat, la précédente majorité avait souhaité conditionner toute nouvelle aide de l'Etat à la mise en place d'un « pôle de transformation unique » le fameux « PTU », qui n'a jamais vu le jour.

J'en suis convaincu, il faut réorganiser la filière. La réflexion sur ce point n'a pas encore abouti. Il faut continuer. Et en attendant il faut être pragmatique

Des entrepreneurs m'ont présenté aujourd'hui plusieurs projets. Nous allons les étudier, nous nous mobiliserons pour les accompagner efficacement.

La pêche n'est pas morte mais l'activité évolue. De nouvelles ressources sont exploitées. Et là encore, l'État doit savoir répondre présent.

Avec le soutien de vos parlementaires, j'ai obtenu à l'automne dernier que l'ODEADOM renouvelle son appui financier au développement de l'aquaculture et accorde à l'entreprise EDC, une aide de 650.000 €

J'en ai bien conscience, la mer ne se réduit pas à la pêche.

La mer ce sont bien d'autres ressources. Je sais vos parlementaires attachées à ce qu'on les identifie mieux, dans toute leur diversité. Je me suis engagé à soutenir les demandes qui ont été adressées en ce sens.

Mais d'ores et déjà, la mer offre des perspectives dont il faut profiter.

De par sa situation géographique, son écosystème unique, son histoire et sa culture, l'archipel est attractif et peut développer son potentiel.

Vous avez des atouts, des idées, en matière de biodiversité (je pense par exemple à l'association Frag'Iles) en matière de développement touristique (je pense aux projets que vous nourrissez concernant l'île aux Marins).

Bien sûr, le tourisme, c'est une filière à part entière, qui suppose des capacités hôtelières, des circuits, mais qui se nourrit aussi de la mer : Saint-Pierre et Miquelon doit profiter d'un marché de la croisière qui se développe, mieux promouvoir son image, ses atouts, ses équipements.

L'État apportera sa contribution à cette démarche. Le Préfet a d'ailleurs commencé à le faire... J'étudierai la possibilité de lui donner des moyens supplémentaires pour assurer une promotion efficace des deux outils de développement économique que sont le port et l'aéroport.

Une meilleure insertion dans l'espace régional suppose en effet des infrastructures adaptées.

Nous en avons construit beaucoup (l'hôpital, où je me rendrai demain, l'aéroport). C'est important, car ces projets créent de l'emploi en même temps qu'ils structurent l'archipel. Aujourd'hui, le port et son aménagement demeurent des priorités.

Des priorités auxquelles l'État continuera de s'associer, car s'il a beaucoup participé, il reste beaucoup à faire.

Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, a mis en place un Fonds exceptionnel d'investissement pour les outre-mer doté pour 2013 de 50 millions d'euros.

Saint Pierre et Miquelon en profitera. La sélection des projets est en cours. Nous regarderons avec bienveillance ceux qui concernent l'aménagement du port dès lors qu'ils ont une dimension économique forte et structurante.

Mais je le répète il est important que ces projets s'inscrivent dans une vision globale, cohérente et intégrée.

Je sais que d'autres projets sont en gestation.

Je pense au projet de câble numérique porté par le président du conseil territorial, qui participe à cette logique d'intégration et de désenclavement.

Je pense aussi, bien entendu, au projet de « grand port » à vocation internationale qui m'a été présenté, porté par des acteurs locaux, par vos forces vives. Ce projet, je le dis, mérite toute notre attention car il ouvre des perspectives pour repositionner le territoire au carrefour des routes commerciales qui le contournent aujourd'hui.

Bien sûr il est ambitieux. Bien sûr il doit être dimensionné de manière à être réaliste et réalisable. Mais, pour cela, il doit être sérieusement étudié et évalué.

C'est pourquoi je suis heureux de vous annoncer que **l'État apportera son concours financier à la conduite des études de faisabilité**. Nous le ferons en partenariat avec le ministre délégué aux Transports, de la pêche et de la mer, Frédéric Cuvillier.

L'insertion de Saint Pierre et Miquelon dans son environnement régional pose inévitablement la question de la coopération avec le Canada.

Je vous sais très attaché à ce sujet, et je connais vos attentes. Notamment sur le plateau continental. Je m'en suis entretenu récemment avec l'ambassadeur du Canada à Paris. Nous avons je crois renouer un dialogue propice à des avancées en commun. Je vous le dis : je défendrai vos intérêts, mais nous n'avons rien à gagner d'une confrontation. Seul le compromis peut nous permettre d'avancer.

Et des avancées, nous en faisons : les accords franco canadiens de coopération en matière de sécurité sociale ont été étendus à l'archipel, **la convention pourrait être signée par le Premier ministre lors de sa venue prochaine à Ottawa.**

Il n'y a pas de petites victoires. Tout ce qui peut être fait pour favoriser le développement de l'archipel, il faut s'en saisir, car au bout, il y a l'emploi, grande priorité nationale. En particulier dans nos outre-mer. L'emploi d'aujourd'hui et celui de vos enfants demain.

Vous me comprenez : **je crois à la possibilité d'offrir à la jeunesse de l'archipel un avenir, pas dans l'exil mais ici même.**

Mesdames et messieurs, en 2012, les Français ont fait un choix en élisant François Hollande et en choisissant une nouvelle majorité parlementaire. Ce choix, les outre-mer et, singulièrement, Saint Pierre et Miquelon y ont contribué de manière très directe. Il faut à présent que ce choix se traduise par des changements attendus.

J'ai voulu faire de mon ministère un instrument de lutte contre le chômage, un instrument de lutte pour le rétablissement du pouvoir d'achat et un instrument de développement solidaire, au service d'une plus grande justice sociale.

Vous le savez, l'une de mes priorités, c'est la lutte contre la vie chère. La loi de régulation économique dans les outre-mer, adoptée sans opposition au Parlement, fait partie des premiers textes promulgués par ce gouvernement.

Cette loi a vocation à s'appliquer à Saint-Pierre et Miquelon. Y compris le fameux « bouclier qualité prix ».

Je souhaite qu'un accord global soit trouvé avec les principaux distributeurs, mais je comprends aussi le besoin de concertation. Je vous sais inquiets et j'entends votre besoin d'écoute et d'explication. Je suis aussi ici pour cela.

Mais je vais vous encourager à avancer, car il s'agit d'œuvrer pour et au profit des consommateurs, notamment les plus modestes.

Oui, il y a des spécificités propres à l'archipel. Elles sont liées à sa taille et à la structure de ses échanges avec le continent américain. Il faut en tenir compte. Mais je le répète, ce dispositif, et notamment le bouclier qualité-prix, n'est pas conçu pour être décliné de manière uniforme. Il doit s'adapter aux réalités locales. Je suis convaincu qu'il y a des solutions pertinentes à trouver pour Saint-Pierre et Miquelon.

Rappelons-nous qu'il s'agit de la première année : il faut faire l'apprentissage du dispositif, peut-être commencer modestement, et aller plus loin ensuite.

Enfin je le dis ici : La lutte contre la vie chère, c'est aussi un combat pour l'égalité au sein de la République.

Un combat qu'avec l'appui de vos deux parlementaires, nous avons engagé à Saint-Pierre et Miquelon, afin de mener une action résolue en faveur des populations les plus fragiles.

La loi de régulation économique, a permis d'étendre les compétences de la caisse de prévoyance et de santé en matière d'action sociale pour qu'elle puisse bénéficier de financements du Fonds National d'Action Sociale.

Je suis aujourd'hui en mesure de vous dire qu'une ordonnance est rédigée en ce sens. Elle sera publiée avant l'été 2013. Elle permettra de financer des actions nouvelles, au profit des ménages les plus modestes, de la petite enfance et des crèches, de la jeunesse et des étudiants du territoire.

Il fallait aussi agir en faveur des retraites, je sais que les attentes étaient fortes après les promesses nombreuses faites par le précédent gouvernement mais non réalisées. Il fallait du concret et nous avons avancé en ce sens.

Je suis heureux de vous annoncer qu'un arrêté complémentaire de revalorisation des retraites sera signé pour Saint-Pierre et Miquelon en avril. Cette hausse des retraites coïncidera avec la revalorisation nationale, dont elle redoublera les effets.

Je le sais, pour les marins, les saisonniers, vous attendez plus. Nous y travaillons. L'ordonnance de réforme des retraites à Saint Pierre n'est pas enterrée. Mais cette réforme devra être menée en lien avec la concertation nationale sur les retraites prévue mi-2013.

Enfin, je veux dire un mot du logement social qui, vous le savez, est l'une des priorités de ce gouvernement et l'une des miennes en particulier.

Le logement est une compétence locale, mais j'ai tenu à ce que l'État continue de s'engager, même de manière dérogatoire, via la ligne budgétaire unique (la fameuse « LBU ») que ce gouvernement est fier d'avoir revalorisée très fortement après des années de diminution.

L'Etat verse ainsi des aides individuelles, mais peut aussi s'associer à des projets collectifs.

Fin 2012, j'ai souhaité intensifier cette action en accordant une subvention de 350.000 € à la CISPM pour qu'elle puisse mener à bien le projet « Paul Bert » dans lequel je me rendrai demain matin.

Vous l'aurez compris, Mesdames et messieurs, le gouvernement entend faire preuve de volontarisme tout en s'appuyant sur les acteurs locaux.

L'État et le Conseil territorial ont bien entendu vocation à être des partenaires, sur un grand nombre de sujets.

Le Conseil territorial s'est doté d'une feuille de route, le schéma de développement stratégique, une vision prospective à 20 ans qu'il entend, je crois, réactualiser.

Cette démarche, je souhaite qu'elle soit menée en cohérence avec la renégociation à venir de la prochaine génération du contrat de développement.

Ce sont des démarches qui servent un même objectif : le développement au service des habitants de l'archipel et de leur avenir : les infrastructures, la dynamisation du tissu économique, l'inclusion sociale, le savoir, l'éducation et la formation...

L'ordre des priorités peut bien différer, ces démarches doivent se compléter, à l'image, je le rappelle, des financements qui contribuent à les mettre en œuvre et qu'apporte l'Etat aux côtés de la collectivité, de l'Europe, des organismes consulaires...

Je le sais, les conférences économiques et sociales l'ont révélé, ces sujets soulèvent des débats souvent vifs dans l'archipel.

Dans le respect des compétences de chacun, dans l'écoute et le respect, avec ce que cela peut supposer de désaccords, mais aussi dans l'intérêt des Saint-pierrais et des Miquelonnais, il faut trouver cette synergie.

Je veux accorder aussi une attention particulière aux deux communes.

Je sais leurs difficultés financières, je sais aussi que les projets qu'elles défendent auront un impact sur la vie quotidienne des citoyens. Il faut les aider.

J'ai déjà eu le plaisir d'annoncer à la maire de Saint Pierre, chère Karine, que le ministre que je suis l'accompagnerait dans la mise en œuvre de son programme en matière d'eau et d'assainissement.

Je l'annonce, la participation de l'Etat en 2013 sera au minimum de 350.000 € voire plus dans le cadre du Fonds Exceptionnel d'investissement où ces thèmes seront prioritaires.

Je veux dire aussi un mot de Miquelon-Langlade. J'y ai passé un moment émouvant cet après-midi.

J'ai rappelé au maire, que loin d'être indifférent aux fragilités de la commune j'avais souhaité y apporter une première réponse en décidant, fin 2012, de **débloquer les 170.000 € nécessaires pour achever l'opération « centre bourg ».**

La encore, il reste beaucoup à faire. J'ai pris note des attentes exprimées.

Je ne veux rien promettre ici trop hâtivement. Je sais combien vous avez été échaudés par les promesses non tenues.

Nous sommes porteurs d'une ambition : un développement plus juste.

Nous sommes les garants d'une méthode : le dialogue et l'écoute avec l'ensemble des élus, mais aussi avec les forces vives (économiques, syndicales ou associatives).

L'État ne veut pas penser ou faire à la place de ceux qui ont la charge de conduire les affaires du territoire.

L'État veut accompagner et encourager les initiatives en ayant le souci d'utiliser l'argent public, devenu rare, à bon escient.

Mesdames et messieurs, c'est un ministre confiant dans les perspectives qui s'offrent à l'archipel qui repartira demain et qui continuera à se battre aux côtés de vos parlementaires pour faire connaître vos préoccupations et y apporter des réponses.

Je vous remercie.

Victorin LUREL
Ministre des outre-mer